



DEFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL
DEFENCE FOR CHILDREN INTERNATIONAL
DEFENSA DE NIÑAS Y NIÑOS INTERNACIONAL

DEI
DCI
DNI

Section française, DEI-France

41 rue de la République, 93200 Saint-Denis ;

01 48 30 81 98

www.dei-france.org ; contact@dei-france.org

RAPPORT D'ACTIVITE 2008

L'activité de DEI-France cette année s'est concentrée sur quelques tâches essentielles mais très lourdes pour certaines qui ont conduit mécaniquement, compte-tenu des moyens financiers et humains limités, à lever le pied sur des tâches de suivi plus régulier pourtant nécessaires à la vie de l'association.

Les principales productions de DEI-France cette année peuvent déjà être citées ici (ordre chronologique):

- communication à l'attention du Haut Commissariat aux droits de l'homme (février 2008) en vue de l'audition de la France dans le cadre du nouveau processus d'Examen Périodique Universel des engagements des Etats par le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies (mai 2008)
- fin de l'étude européenne sur « la violence contre les enfants en conflit avec la loi » et diffusion du rapport final (mars 2008)
- Production d'un argument « Pour une loi d'orientation POUR promouvoir le bien-être des enfants » (avril 2008) diffusé au gouvernement et aux parlementaires
- Mise en route du cycle de conférences des « 4 jeudis de DEI-France » (mai et octobre 2008) en partenariat avec la ville de Saint-Denis
- Rapport alternatif au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies (octobre 2008) en vue de l'audition de la France par le Comité (juin 2009). Rapport enrichi et soutenu par plusieurs autres associations, chacune dans son domaine : AFMJF, ANAFE, FCPE, France Terre d'Asile, ICEM pédagogie Freinet, OCCE.
- Journée d'études du 22 novembre 2008 sur la participation des enfants dans les collectifs éducatifs avec une large participation d'associations d'éducation populaire.
- Animation du groupe de travail français dans le cadre du réseau européen pour les mineurs isolés : « Separated Children in Europe Programme »

On retrouvera ces différentes actions au fil du présent rapport dont le plan a été conservé à l'identique de celui de 2007 pour une meilleure comparaison.

TABLE DES MATIERES

| | | |
|-------|--|----|
| 1 | Vie associative de DEI-France dans le mouvement DEI..... | 4 |
| 1.1 | Relations avec le secrétariat international et les autres sections nationales de DEI .. | 4 |
| 1.2 | Relations avec les délégations locales de DEI-France :..... | 4 |
| 1.2.1 | Création et animation..... | 4 |
| 1.2.2 | Activités des délégations locales..... | 5 |
| 1.3 | Fonctionnement interne de DEI-France..... | 6 |
| 1.3.1 | Assemblée générale, réunions du Conseil d'administration et du Bureau..... | 6 |
| 1.3.2 | Administration courante / Secrétariat/ Vie du local..... | 6 |
| 1.3.3 | Développement de l'association..... | 6 |
| 2 | Relations ou partenariats extérieurs au mouvement DEI..... | 7 |
| 2.1 | Avec le Conseil de l'Europe..... | 7 |
| 2.2 | Avec les organes des Nations Unies..... | 8 |
| 2.2.1 | Conseil des droits de l'homme (EPU)..... | 8 |
| 2.2.2 | Comité des droits de l'enfant des Nations-Unies..... | 8 |
| 2.3 | Avec les institutions françaises..... | 8 |
| 2.3.1 | Défenseure des enfants..... | 8 |
| 2.3.2 | Autres institutions indépendantes liées aux droits de l'homme..... | 9 |
| 2.3.3 | Premier ministre..... | 9 |
| 2.3.4 | Ministère des Affaires étrangères..... | 9 |
| 2.3.5 | Ministère de l'Education nationale..... | 10 |
| 2.3.6 | Ministère chargé de la Famille..... | 10 |
| 2.3.7 | Ministère de la Justice..... | 10 |
| 2.3.8 | Ministère de l'Intérieur..... | 10 |
| 2.4 | Avec des associations ou réseaux français..... | 10 |
| 2.4.1 | Groupe de travail français pour le réseau européen SCEP (<i>Separated Children in Europe Programme</i>)..... | 10 |
| 2.4.2 | FCPE et autres associations..... | 11 |
| 2.4.3 | RESF (Réseau Education Sans Frontières)..... | 11 |
| 2.4.4 | Comité français pour l'UNICEF..... | 11 |
| 2.4.5 | UNAF..... | 11 |
| 2.4.6 | Partenariat avec ACP pour l'avant première du film « <i>Johnny Mad Dog</i> » sur les enfants soldats..... | 11 |
| 2.5 | Avec des ONG étrangères..... | 12 |
| 2.5.1 | Programme « <i>Separated children in Europe</i> » (SCEP) / Save The Children..... | 12 |
| 3 | Actions de <i>lobbying</i> et plaidoyer dans le cadre des évolutions législatives et politiques..... | 12 |
| 3.1 | Argumentaire « Pour une loi d'orientation POUR promouvoir le bien-être des enfants »..... | 12 |
| 3.2 | Préparation de l'action de lobbying à venir sur la réforme de l'ordonnance de 1945..... | 13 |
| 4 | Informations sur les droits de l'enfant..... | 13 |
| 4.1 | Site internet..... | 13 |
| 4.2 | Lettre documentaire..... | 13 |
| 4.3 | Lettre d'information..... | 13 |
| 4.4 | Utilisation du « réseau DEI »..... | 13 |

| | | |
|-----|--|----|
| 5 | Activités de « <i>reporting</i> » aux organes des Nations-Unies..... | 14 |
| 5.1 | Contribution de DEI-France au nouvel examen périodique universel (EPU) du Conseil des Droits de l'Homme des Nations-Unies..... | 14 |
| 5.2 | Rapport alternatif au Comité des droits de l'enfant de Genève (CRC : Committee on the Rights of the Child)..... | 14 |
| 6 | Fin de la participation à l'étude européenne sur les violences aux enfants en conflit avec la loi | 15 |
| 7 | Une nouvelle action : les conférences débats « les 4 jeudis de DEI-France » | 16 |
| 8 | Journée d'études..... | 16 |
| 9 | Autres actions..... | 16 |
| 9.1 | Signature de pétitions et d'appels..... | 16 |
| 9.2 | Conférences/ Formations/ Intervention en milieu scolaire..... | 17 |
| 9.3 | Demandes d'aide | 17 |
| 9.4 | Préparation du 20 ème anniversaire de la CIDE..... | 17 |
| | Conclusion | 18 |
| | ANNEXE 1 : Activités de la délégation « Une autre Provence » | 19 |
| | ANNEXE 2 : Activités de la délégation de Montpellier | 21 |
| | ANNEXE 3 : Activités de la délégation Midi Pyrénées | 22 |

1 Vie associative de DEI-France dans le mouvement DEI

La vie associative de DEI-France doit être resituée dans le cadre du mouvement DEI :

- En « amont », l'ONG DEI- Défense des Enfants International - dont DEI-France est l'une des sections nationales
- En « aval », les délégations locales qui se créent dans des régions, départements, villes ou établissements en France.

1.1 Relations avec le secrétariat international et les autres sections nationales de DEI

Dans la continuité de l'an dernier, les relations avec le secrétariat international et le Conseil exécutif international de DEI se sont intensifiées.

- Participation à l'Assemblée générale du mouvement et à la conférence internationale de Bruxelles du 28 septembre au 3 octobre 2008. Les recherches de fonds par DEI-France sont restées infructueuses malgré de nombreuses sollicitations de fondations, de ministères, notamment celui des Affaires étrangères. Mais nous avons encouragé l'une de nos ex stagiaires, Emilie Melvin, à participer à cette conférence et son aide bénévole au titre de DEI-France a été particulièrement appréciée pendant cette semaine. 6 personnes de DEI ont en outre participé à tout ou partie de l'AG ou de la conférence.
- Il a été décidé de présenter un candidat au Comité exécutif international en la personne de Jean-Luc Rongé qui a été élu face au directeur de DEI Pays-Bas. Jean-Luc Rongé assure donc la vice-présidence du mouvement DEI pour l'Europe et a proposé un projet de rédaction d'un guide des standards internationaux en matière de justice pénale applicables en Europe.
- Des contacts ont également été pris par Gervais Douba lors de la conférence internationale avec les sections africaines pour voir comment apporter une aide - dont elles sont demandeuses - à un projet coordonné de ces sections africaines. Gervais Douba a rédigé un premier texte proposant une orientation pour ce projet africain sur la base de la participation des enfants eux-mêmes : « Entreprends ton émancipation ».
- Enfin, DEI-Liban a sollicité DEI-France pour relancer des actions communes et a notamment sollicité son président dans le cadre de la réforme de la justice pénale applicable aux enfants au Liban.

1.2 Relations avec les délégations locales de DEI-France :

1.2.1 Création et animation

Une nouvelle délégation représentée par Tahirou Ndoye s'est créée en avril à Trappes pour les Yvelines, ce qui porte le nombre de délégations locales à 11 (officiellement reconnues par la signature d'une charte). L'une d'entre elles (Midi-Pyrénées) est sur le point de se

constituer en association autonome (voir annexe 3) ; la délégation de Belfort attend toujours reprenneur après le départ de Guy Le Calonnec.

Les 6 autres délégations en gestation n'ont pas encore franchi le pas de la signature d'une charte.

Il n'a pas été possible, faute de temps, d'organiser, comme en 2007, de réunion de ces délégations locales.

1.2.2 Activités des délégations locales

Elles sont très diverses en nature et en volume.

Délégation de Haute Normandie

Un travail a été poursuivi par Gervais Douba, mettant en commun des élèves ingénieurs sensibilisés aux droits de l'enfant, des écoles et une école de police.

Délégation « Une autre Provence »

Toujours de très nombreuses sollicitations, interpellations d'institutions territoriales et démarches de terrain de Michel-Jean Laveaud pour faire inscrire la CIDE comme référence dans les actions menées avec et pour les jeunes : cf annexe 1.

Délégation de Nancy

Une conférence d'Hubert Montagner était en cours de préparation pour 2008. (à confirmer).

Délégation Midi-Pyrénées

La délégation n'a pas attendu d'être officiellement constituée en association pour lancer des actions : cf les précisions de Laetitia Martin en annexe 3.

Délégation de Rennes

David Lecointe, à l'issue de la journée d'études du 22 novembre 2008, a pris attache avec les services de la Défenseure des enfants pour contribuer à la diffusion et à la recherche d'animateurs pour l'étape Rennaise de la campagne « Parole aux jeunes ».

Délégation Pyrénées orientales

L'association loi 1901 qui a été créée par Robert Laune et Eric Agusti intervient dans des établissements scolaires et dans différentes actions de promotion des droits de l'enfant.

Délégation Savoie

Patrice Calmo, qui anime un module de formation sur les politiques sociales à l'IRTS inclut systématiquement dans ses formations pour travailleurs sociaux et cadres de l'action sociale une demi à une journée consacrée aux droits de l'enfant et à leur application au travers de l'adaptation de la législation française.

Délégation Seine-Saint-Denis

Véronique Decker alerte toujours régulièrement sur les violations des droits de l'enfant en Seine-Saint-Denis, et Guy Le Calonnec a proposé des rapprochements locaux avec la FCPE

Délégation de Montpellier

Michelle Granier assure des conférences de temps à autre et avait décroché de la mairie de Montpellier une opportunité intéressante (disposer du CORUM pour le 20^{ème} anniversaire de la Convention) qui n'a pas pu être mise à profit, ni au niveau national ni international de DEI : voir précisions en annexe 2.

Délégation des Yvelines

Un groupe de travail extrêmement intéressant s'est mis en place dès la fin mai avec, en plus du délégué de Trappes, Tahirou NDOYE, et d'une représentation de DEI au niveau national, des représentants d'Objectif familles, de Buc Ressources, de la compagnie de théâtre forum « Arc en ciel » et du centre de formation de la police (CNEF) avec un programme ambitieux de faire travailler en atelier de théâtre des jeunes, des familles voire des professionnels en formation autour de thèmes des droits de l'enfant identifiés auparavant avec l'aide d'acteurs locaux dont la municipalité de Trappes. Un projet a été proposé par Arc en Ciel qui devait s'inscrire dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de la Convention. Le délégué ayant eu des soucis professionnels n'a pas eu le temps de rédiger le projet, de mener à bien les contacts avec la ville de Trappes ni de lancer les demandes de financement et il a été décidé de retarder la réalisation du projet.

1.3 Fonctionnement interne de DEI-France

1.3.1 Assemblée générale, réunions du Conseil d'administration et du Bureau

Le CA renouvelé à l'AG du 27 janvier 2008, composé de 29 membres, a élu un bureau de 14 personnes. Le CA s'est réuni 7 fois (en comptant la réunion supplémentaire du 10 janvier 2009) et le Bureau 2 fois (même si l'on ne fait plus de distinction, actuellement, entre les réunions de Bureau et de CA). Une réunion a dû être annulée sur place en raison du peu de présents concomitants.

Le renfort apporté par Baudouin Cusin-Berche comme secrétaire général adjoint a été précieux car il a rédigé quasiment la totalité des 4 PV de CA existants cette année. Même si c'est moins régulier que l'an dernier, il est à parier que sans son aide, il n'aurait pas été possible d'en sortir un seul ! Des notes sont également consignées dans le cahier de CA.

1.3.2 Administration courante / Secrétariat/ Vie du local

Le secrétariat administratif a été réduit au strict nécessaire pour les besoins de la fin de contrat d'Aurore Delon pour la recherche Daphné commencée en 2007 et ceux de l'accueil de 2 stagiaires entre mai et juillet. Il a pâti (en particulier pour le travail de classement, de tenue et mise à jour des fichiers d'adhérents et de contacts et de réponse à toutes les sollicitations téléphoniques ou par *mails*) des autres tâches prioritaires, notamment l'encadrement du travail des stagiaires et la rédaction et la coordination du rapport alternatif pour le Comité de Genève.

Les tâches de gestion de fichiers adhérents et de mailing devraient être facilitées par l'utilisation du logiciel CIEL offert par Olivier Briens dès qu'il aura pu être installé sur un ordinateur de DEI.

1.3.3 Développement de l'association

Adhésions

Le nombre d'adhérents est de 97 à la date du 20 janvier 2009, en progression par rapport à janvier 2008 (moins de 80).

Le réseau de diffusion (sympathisants, partenaires, institutions) est également en progression et doit encore être enrichi avec ceux transmis par Bernard Defrance pendant l'été.

L'avis de renouvellement de cotisation a été lancée en même temps que la convocation à l'Assemblée générale.

Ressources humaines

La grande nouveauté est l'accueil, pour la première fois à DEI en 2008, de 2 stagiaires, l'une pendant 3 mois et l'autre pendant 2 mois (mais qui a continué à travailler bénévolement pour DEI). Leur travail, dans le domaine du handicap pour Elmira Prmanova et des Mineurs étrangers isolés pour Emilie Melvin, a été très appréciable. L'accompagnement nécessaire a cependant nécessité un temps de présence nettement accru à Saint-Denis de la secrétaire générale qui assurait leur tutorat. De plus, nous n'avons pas trouvé l'occasion d'une présentation de leur travail aux membres du CA, ce qui aurait permis une appropriation de ces acquis par tous et une meilleure valorisation de leur travail. Des fiches d'évaluation remplies par les stagiaires à l'issue du stage apportent également un regard neuf sur l'association.

Une évaluation croisée du travail d'Aurore Delon et des difficultés rencontrées auraient mérité elle aussi qu'on y passe un peu de temps. Cela n'a pas été possible.

A noter aussi l'aide appréciable apportée depuis cette année par Olivier Briens pour la saisie informatique des opérations comptables tenues à jour dans un cahier par le trésorier Artin Manukyan, leur mise en forme selon les normes en vigueur pour les comptabilités associatives ainsi que la parution de comptes financiers.

Révision du projet associatif

L'année 2008 conforte, comme on le verra dans le rapport moral, l'idée qui avait émergé en 2007 de la nécessité, 10 ans après la création de l'association, de faire le point et de revisiter le projet associatif de DEI-France.

Si des contacts avec l'association « Passerelles et Compétences » ont permis de trouver un consultant pour accompagner l'association dans ce projet, celui-ci a finalement décliné la mission en juillet. L'automne 2008 a été très occupé par la rédaction du rapport alternatif au Comité de Genève et ce n'est que début 2009 que nous reprenons cette action.

2 Relations ou partenariats extérieurs au mouvement DEI

2.1 Avec le Conseil de l'Europe

DEI-France a pour la première fois été sollicitée par le Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe lors de sa visite en France en mai 2008 consacrée plus spécialement à la rétention, la détention et plus généralement au traitement pénal des mineurs. Nous avons donc assisté à une réunion d'ONG organisée par le commissaire Thomas Hammarberg. Celui-ci, très sensible au thème des droits de l'enfant puisqu'il a été membre du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, a rendu public un rapport très sévère suite à cette mission à l'occasion de la journée des droits de l'enfant le 20 novembre 2008.

A la suite, le président de DEI-France a été sollicité pour participer à une conférence du Conseil de l'Europe début septembre 2008 à Stockholm sur les grandes orientations stratégiques du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'enfant pour les années à venir, notamment pour ce qui concerne la justice pénale.

2.2 Avec les organes des Nations Unies

Les organes des Nations-Unies chargés du contrôle des Conventions Internationales et autres engagements des Etats sont demandeurs de connaître l'avis des ONG. DEI, mouvement international à statut consultatif auprès des Nations-Unies, notamment au titre de la promotion et la surveillance du respect de la CIDE, est sollicitée pour produire des rapports alternatifs ou apporter des éléments de réponse. DEI-France se doit donc de participer à ce travail de « *reporting* ».

2.2.1 Conseil des droits de l'homme (EPU)

DEI-France a produit un rapport envoyé au bureau du Haut commissaire aux droits de l'homme des Nations-Unies dans le cadre de la nouvelle procédure de l'Examen Périodique Universel (EPU) : voir des précisions ci-dessous dans les activités de *reporting* aux organes des Nations-Unies.

2.2.2 Comité des droits de l'enfant des Nations-Unies

DEI-France a rendu, le 7 novembre 2008, un rapport alternatif au Comité en vue de l'audition de la France en juin 2009. Voir également ci-dessous.

L'association, accompagnée du président de la FCPE et d'une représentante d'ATD-Quart monde, sera auditionnée en pré-session le 4 février 2009, aux côtés de France Terre d'Asile et du COFRADE. Le Comité français pour l'UNICEF et la Défenseure des enfants Dominique Versini devraient être auditionnés également aux titres de l'UNICEF, organe des Nations Unies pour l'un, et d'institution nationale indépendante pour les droits de l'enfant pour l'autre.

Il est probable que DEI-France ait contribué à faire connaître à d'autres associations ce processus de *reporting* au Comité des droits de l'enfant et à recréer une dynamique autour de cet événement. Non seulement le rapport de DEI-France a reçu le soutien et le concours de plusieurs autres associations, mais certaines ont aussi fait le choix de réaliser pour la première fois leur propre rapport, ainsi France Terre d'Asile.

2.3 Avec les institutions françaises

2.3.1 Défenseure des enfants

Après une période que l'on peut qualifier de « fraîche », 2008 marque un rapprochement avec cette institution incontournable dans le paysage des droits de l'enfant en France. D'une part plusieurs de ses initiatives et prises de position, que ce soit pour les Mineurs Isolés Etrangers ou sur divers projets de loi, vont dans le même sens que nous. D'autre part, le

délégué général de la Défenseure est aussi venu présenter la campagne « Parole aux jeunes » à la journée d'études de DEI sur la participation démocratique des enfants dans les collectifs éducatifs. Enfin l'audition de la France en juin 2009 par le Comité de Genève ainsi que la prochaine « bataille législative » autour de la réforme de l'ordonnance de 1945 ont amené DEI-France à rencontrer la Défenseure le 15 décembre pour valoriser ces synergies. Une récente proposition de médiatisation commune entre la Défenseure et les ONG à l'occasion de leur audition le 4 février par le Comité de Genève n'a malheureusement pas retenu son attention.

2.3.2 Autres institutions indépendantes liées aux droits de l'homme

DEI-France a rencontré le 17 juin 2008 une délégation de la HALDE, dont nous avons noté l'an dernier qu'elle intervenait de plus en plus fréquemment sur des discriminations affectant des enfants en s'appuyant sur la force juridique de la Convention. Nous n'avons pas eu l'occasion, malheureusement, de donner de suite concrète à cet entretien malgré la grande ouverture des personnes qui nous ont reçues.

DEI-France a aussi fait savoir qu'elle était intéressée à siéger à la CNCDH comme association spécifique de défense des droits de l'enfant. Il semble que la réforme récente de la composition et des modes de nomination de cette instance pose problème puisque les nominations dont on nous avait dit qu'elles étaient au cabinet du Premier ministre en juin dernier ne sont toujours pas parues... La CNCDH a par ailleurs demandé à auditionner le président de DEI-France sur la réforme de l'ordonnance de 1945 (18 juin).

Il serait également utile de solliciter le tout nouveau Contrôleur général des lieux privés de liberté pour le sensibiliser au respect de la Convention en la matière (rétention, incarcération et centres éducatifs fermés).

2.3.3 Premier ministre

Une délégation de DEI-France a rencontré le 18 juin un conseiller du Premier ministre suite à l'envoi de l'argument « Pour une loi d'orientation POUR promouvoir le bien-être des enfants » afin de défendre l'idée d'un grand débat sur le sujet à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la Convention. Malgré certains points de vue convergents avec ce conseiller (notamment sur la vision de la société sur les jeunes et le manque de cohérence globale de certaines politiques notamment en cas de décentralisation) qui ont fait l'objet d'une lettre récapitulative de DEI-France, aucun retour concret n'a été enregistré à ce jour.

2.3.4 Ministère des Affaires étrangères

Divers contacts ont été noués avec le cabinet de Bernard Kouchner et de Rama Yade dans la perspective de la conférence internationale de DEI à Bruxelles et, présidence française de l'Union Européenne aidant, DEI a finalement rencontré le 9 juillet 2009 le cabinet de Jean-Pierre Jouyet, alors secrétaire d'Etat aux affaires européennes. Les retombées ont là encore été très décevantes.

2.3.5 Ministère de l'Education nationale

DEI-France a rencontré le 1^{er} février 2008 un membre du cabinet de Xavier Darcos et a donné une suite très concrète à cet entretien par une lettre formulant des propositions précises sur un certain nombre de sujets : expériences pédagogiques innovantes, rythmes scolaires, apprentissage du droit à l'école, services de promotion de la santé en faveur des élèves, etc. Là encore, lettre morte.

2.3.6 Ministère chargé de la Famille

Le directeur de cabinet de la secrétaire d'Etat chargée de la famille a reçu le 10 octobre une délégation de DEI-France suite à l'envoi du document « Pour une loi d'orientation POUR le bien-être des enfants » qui a été l'occasion aussi d'aborder les évolutions annoncées de l'adoption, les évolutions en cours des contrats enfance-jeunesse et l'élaboration de la Convention d'objectifs et de gestion entre l'Etat et la Caisse nationale d'allocations familiales, enfin la récente signature par la ministre de l'appel du Conseil de l'Europe contre les châtiments corporels. Des annonces de sollicitations ultérieures de DEI-France, non concrétisées à ce jour, ont été évoquées par le directeur de cabinet.

2.3.7 Ministère de la Justice

DEI-France n'a par contre pas rencontré le cabinet de Rachida Dati ni suite à l'envoi du rapport de la recherche Daphné sur les violences aux enfants en conflit avec la loi, ni suite à l'envoi du texte « Pour une loi d'orientation POUR le bien-être des enfants » et n'a pas plus été auditionnée par la Commission Varinard sur la réforme de l'ordonnance de 1945.

2.3.8 Ministère de l'Intérieur

L'entrevue qui nous avait été annoncée avec le directeur des libertés publiques suite à l'envoi du texte « Pour une loi d'orientation POUR le bien-être des enfants » s'est ensuite dissoute dans les méandres des secrétariats de cabinets...

2.4 Avec des associations ou réseaux français

2.4.1 Groupe de travail français pour le réseau européen SCEP (*Separated Children in Europe Programme*)

Suite à l'engagement fin 2007 de DEI-France comme correspondant du Réseau européen pour les mineurs isolés étrangers (MIE), un groupe de travail français constitué avec France Terre d'Asile, l'Anafé, Enfants du Monde Droits de l'Homme et Hors la Rue, a été piloté par Jean-Luc Rongé et l'une des stagiaires, Emilie Melvin, y a activement travaillé.

Le groupe s'est réuni à 5 reprises entre mai et décembre 2008.

Un rapport a été rendu pour la *newsletter* du réseau qui est parue en juillet 2008 et le groupe a également travaillé sur les recommandations à adopter pour le rapport alternatif de DEI-France au comité de Genève sur ce chapitre des MIE.

2.4.2 FCPE et autres associations

Les relations avec la FCPE ont connu un renouveau à l'occasion de la rédaction du rapport alternatif pour le Comité des droits de l'enfant. La FCPE se dit prête à adhérer à DEI en tant que personne morale et le CA lui a même proposé de poser sa candidature d'administrateur de DEI. De même, le rapport a été l'occasion de solliciter, outre la FCPE et les associations du groupe MIE, l'AFMJF (Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille) et ATD-Quart Monde. Un partenariat plus durable pourrait être envisagé avec cette dernière.

2.4.3 RESF (Réseau Education Sans Frontières)

DEI-France est toujours partenaire du RESF mais a disposé de moins de temps pour relayer et réagir aux divers appels du réseau, sauf à travers les engagements individuels de ses membres et notamment de ses administrateurs et délégués territoriaux.

2.4.4 Comité français pour l'UNICEF

DEI-France a signé l'appel d'UNICEF France et de France Terre d'Asile sur les mineurs isolés étrangers à l'aube de la présidence française de l'Union le 3 juillet 2008.

Elle a aussi sollicité le Comité français pour l'UNICEF pour contribuer et soutenir le rapport alternatif au Comité des droits de l'enfant mais, en définitive, UNICEF France a décidé d'élaborer son propre rapport.

Une nouvelle tentative de rapprochement a été faite pour médiatiser ensemble ce processus de rapports auprès du Comité de Genève mais UNICEF France a préféré se mettre à part des autres ONG en arguant qu'elle disposait d'un statut particulier auprès des Nations Unies et ne pouvait se mêler aux autres ONG.

2.4.5 UNAF

L'UNAF a sollicité DEI-France dans le cadre d'un groupe de travail destiné à élaborer un support DVD pour les familles sur le travail social auprès des familles dans le cadre de la protection de l'enfance.

2.4.6 Partenariat avec ACP pour l'avant première du film « *Johnny Mad Dog* » sur les enfants soldats

DEI-France a été sollicitée, aux côtés de Terre des Hommes et Enfants du Monde Droits de l'Homme, pour être partenaire de l'organisation d'une avant-première du film de Jean-Stéphane Sauvaire, « *Johnny Mad Dog* », sur les enfants soldats. Cette avant-première a été l'occasion d'un débat entre la salle, le réalisateur, Rama Yade et Marie-Rose Moro sur cette grave question qui resurgit dès qu'un nouveau conflit se déclare. DEI-France a distribué une soixantaine d'invitations dans son réseau à cette occasion.

2.5 Avec des ONG étrangères

2.5.1 Programme « *Separated children in Europe* » (SCEP) / Save The Children

DEI-France a participé à deux réunions des correspondants du réseau, l'une à Vienne en juin 2008 et l'autre à Oslo en octobre. La stratégie et la gouvernance du réseau avec l'ouverture aux ONG autres que *Save the children* ont été formalisées. Des groupes de travail thématiques ont été constitués et le guide de bonnes pratiques doit être mis à jour. DEI-France doit donc déterminer avec ses partenaires français l'engagement qu'elle veut prendre dans le réseau, soit de membre à part entière soit de membre associé. Un réseau de jeunes MIE ou ex-MIE a lui aussi été monté avec un site dédié et une première rencontre en juin. Une délégation de ces jeunes s'est rendue à Bruxelles en décembre 2008. Malheureusement, le groupe français n'a pas encore réussi à impliquer des jeunes MIE vivant en France dans ce réseau.

3 Actions de lobbying et plaidoyer dans le cadre des évolutions législatives et politiques

Les actions de *lobbying* et de plaidoyer se sont concentrées cette année sur l'élaboration et la promotion auprès des pouvoirs publics d'un argumentaire « Pour une loi d'orientation POUR promouvoir le bien-être des enfants ».

3.1 Argumentaire « Pour une loi d'orientation POUR promouvoir le bien-être des enfants »

Le document, décidé en assemblée générale le 27 janvier 2008 et finalisé en avril s'attache à montrer la nécessité d'une telle loi et à en indiquer les grandes lignes. Au delà, DEI-France le tient surtout pour une occasion de lancer un débat sur le statut et les droits de l'enfant en France.

Il est en ligne sur le site de DEI-France :

http://www.dei-france.org/DEI-communiques-commentaires/2008/DEI_Pour_une_loi_pour_lenfance_def.pdf

Tiré sous forme de livrets A3, le document a été envoyé à tous les ministères concernés ainsi qu'aux groupes parlementaires avec une lettre d'accompagnement sollicitant une entrevue. Le Premier ministre y a répondu positivement, le ministre du Travail, de la Solidarité et de la Famille a donné suite par sa secrétaire d'Etat à la Famille, le ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports a renvoyé sur son secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports qui a décliné et le ministre de l'Intérieur a renvoyé sur son directeur des libertés publiques avant que la prise de rendez-vous ne s'enlise dans les méandres des cabinets. Aucun autre ministre n'a répondu.

Des parlementaires ont été approchés à d'autres occasions dans l'année mais sans retour aujourd'hui.

3.2 Préparation de l'action de lobbying à venir sur la réforme de l'ordonnance de 1945

L'actualité de la commission Varinard mise en place dans ce but par le Garde des sceaux a été suivie et même « anticipée » de près par DEI-France qui a publié plusieurs communiqués et textes d'analyse sur le sujet :

« Une réforme ou une révolution à contre-temps ? » Communiqué disponible sur :

http://www.dei-france.org/DEI-communiques-commentaires/2008/DEI_communique_commission_ord_45.pdf

« Justice des enfants : Désinformation et double langage. Un projet déséquilibré et préoccupant »: analyse du rapport de la commission disponible sur :

http://www.dei-france.org/DEI-communiques-commentaires/2008/DEI_analyse_Varinard.pdf

Le président de DEI-France a été auditionné le 18 juin par la CNCDH également sur ce thème.

Le *lobbying* parlementaire sur le projet de loi est à prévoir au début de 2009.

4 Informations sur les droits de l'enfant

4.1 Site internet

Le site de DEI-France est mis à jour à la demande avec une grande réactivité par Gérard Elinas, mais ce dernier estime maintenant nécessaire de le réorganiser pour une meilleure lisibilité. Il serait aussi utile de trouver un *webmaster* pour seconder Gérard Elinas qui a moins de temps disponible qu'auparavant. Cependant une révision globale du site devrait logiquement venir après la révision du projet associatif.

4.2 Lettre documentaire

La lettre documentaire de Bernard Defrance a paru 5 fois (à confirmer).

4.3 Lettre d'information

La lettre d'information de DEI-France n'a pas paru de toute cette année 2008. Seuls des *mailings* d'information thématiques ont été envoyés au réseau de contacts de DEI, notamment à l'occasion de l'Examen Périodique Universel, de la publication du rapport de la recherche européenne sur les violences aux enfants en conflit avec la loi ou de celle du rapport alternatif de DEI au Comité de Genève.

4.4 Utilisation du « réseau DEI »

L'ensemble des contacts de DEI-France connus et enregistrés par le secrétariat dans l'ordinateur du siège, à Saint-Denis, s'est enrichi cette année mais demande toujours à être mieux organisé (adhérents, sympathisants, partenaires, abonnés à la lettre, relations presse ...) et complété.

5 Activités de « reporting » aux organes des Nations-Unies

5.1 Contribution de DEI-France au nouvel examen périodique universel (EPU) du Conseil des Droits de l'Homme des Nations-Unies.

DEI-France, avertie par le secrétariat de DEI à Genève qu'on pouvait, dans le cadre de la nouvelle procédure de l'EPU (Examen Périodique Universel), envoyer au Conseil des droits de l'homme un très court rapport sur les droits de l'enfant, a saisi l'occasion et a rendu en février 2008 un rapport intitulé : « Les droits de l'enfant en France : parent pauvre au pays des droits de l'homme ? » qui avait été soumis à l'assemblée de janvier 2008 et avançait un certain nombre de préconisations. Document téléchargeable sur :

http://www.dei-france.org/DEI-communiqués-commentaires/2008/Com_DEI-France_EPU.pdf

Ce document a été largement repris dans la synthèse des rapports de toutes les ONG qu'a réalisée le secrétariat du Haut Commissaire aux droits de l'Homme.

Malheureusement, il semble bien que les droits de l'enfant ne soient pas encore totalement partie intégrante des droits de l'homme car il n'a quasiment pas été question de droits de l'enfant lors du débat contradictoire concernant la France le 14 mai 2008.

Par contre, plusieurs retours montrent que la diffusion de ce document a aidé à la visibilité et à la crédibilité de DEI en France et en Europe.

5.2 Rapport alternatif au Comité des droits de l'enfant de Genève (CRC : Committee on the Rights of the Child)

L'élaboration de ce rapport, intitulé « Droits de l'enfant en France : au pied du mur » et remis au Comité début novembre 2008, a été l'un des gros travaux de cette année 2008.

Il est disponible sur :

http://www.dei-france.org/rapports/2008/index_rapport2008.html

Les travaux des stagiaires, sur le handicap d'une part et les MIE d'autre part, ont apporté un matériau essentiel sur les deux chapitres correspondants.

Un document de méthodologie a été élaboré de façon à « coller » au mieux aux recommandations données aux ONG pour établir ces rapports : plan-type, référence aux observations précédemment adressées à l'Etat par le Comité, manques du rapport officiel de l'Etat, renvoi à des données et des rapports thématiques, etc.

La volonté de traiter l'ensemble de la Convention, de faire des préconisations concrètes (dans chaque chapitre et à la fin du rapport) ainsi que de développer des chapitres particulièrement délaissés par le gouvernement dans le sien a conduit, malgré des efforts pour renvoyer en annexe les développements trop longs, à dépasser largement les 30 pages recommandées puisqu'il en fait environ le triple.

D'autres ONG ont été sollicitées pour enrichir et/ou apporter leurs soutiens à certaines parties du rapport, notamment l'AFMJF, l'ANAFE, la FCPE, France Terre d'Asile, ou ATD-Quart Monde, ce qui est primordial pour la crédibilité du rapport aux yeux du Comité.

Certains chapitres sont cependant restés peu développés, notamment sur les mesures spéciales de protection des enfants victimes d'exploitation.

Au final, la rédaction de ce rapport a remplacé, d'une certaine manière même si la présentation et la « cible » des lecteurs en sont différentes, celle du rapport que faisait annuellement DEI et qui n'avait plus vu le jour depuis 2002 (une version 2003-2004 étant restée inachevée).

6 Fin de la participation à l'étude européenne sur les violences aux enfants en conflit avec la loi

La recherche menée conjointement avec DCI-NL, DEI-Belgique et la *Howard League* s'est accélérée sur la fin et il a été relativement difficile de tenir les délais stricts imposés par la Commission européenne. Les travaux de traduction et de relecture puis de diffusion du rapport ont occupé les 2 mois et demi de fin de contrat d'Aurore Delon au début 2008. Les contraintes administratives de justification des dépenses ont également bien occupé Jean-Luc Rongé, qui supervisait cette étude pour DEI-France.

120 exemplaires du rapport ont été diffusés par DEI-France par la poste, avec un communiqué de presse, aux administrations et aux différentes institutions concernées par l'enfermement des mineurs en conflit avec la loi. Le rapport a aussi été diffusé via *internet* aux parlementaires, à la presse et à l'ensemble du réseau de DEI-France. A part quelques retours accusant réception, cette diffusion n'a donné lieu à aucune rencontre avec des pouvoirs publics ni n'a soulevé de grande réaction dans la presse en dehors de quelques journaux spécialisés.

Une réunion de présentation de cette étude par Aurore Delon a été organisée fin février pour les membres du Conseil d'administration de DEI-France mais peu d'administrateurs ont pu y assister.

Une évaluation de la façon dont cette recherche avait été menée et ses résultats promus a été menée par un cabinet indépendant, mais cette évaluation est restée relativement « néerlandaise ». DEI-France, sans être jamais nommée, y apparaissait comme la section nationale qui avait posé le plus de soucis à la coordination hollandaise.

L'analyse *a posteriori* avec la chercheuse des difficultés rencontrées lors de cette recherche que son sujet même rendait délicate et son issue aléatoire eût été intéressante pour en tirer plus d'enseignements.

En tout état de cause, même si l'on n'avait pas réellement mesuré toutes les implications, aussi bien administratives que de suivi au fond de la recherche, au moment de l'engagement de l'association dans cette action, et même si cela n'a pas toujours été facile, il est indéniable qu'elle a contribué à la visibilité et la crédibilité de DEI en France.

Par ailleurs, si l'appropriation des résultats de la recherche au sein de DEI et leur promotion à l'extérieur auraient mérité mieux encore, ses résultats ont cependant été repris en diverses occasions, notamment dans le rapport alternatif de DEI au Comité des droits de l'enfant.

7 Une nouvelle action : les conférences débats « les 4 jeudis de DEI-France »

Ce nouveau projet a été lancé en partenariat avec la ville de Saint-Denis. Il consiste à organiser 4 jeudis par an des conférences débats sur des thèmes, choisis en commun avec les élu-e-s et les services de la ville, qui permettent une confrontation de la réflexion avec l'expérience de terrain des acteurs sociaux, des familles et des jeunes eux-mêmes.

Deux conférences ont eu lieu pour cette première année : l'une de Jacques Donzelot, le 22 mai, sur le thème « Les enfants et les jeunes dans les villes : citoyens en formation ou points de mire des (nouvelles) polices municipales des familles ? » ; et l'autre de Philippe Meirieu, le 9 octobre, sur les conséquences, sur l'éducation formelle et non formelle, des exigences de la CIDE, notamment des droits à être entendus et à participer. L'enregistrement vidéo intégral de ces conférences débats, initié dès le 9 octobre, doit permettre d'étendre leur diffusion et leurs impacts.

8 Journée d'études

La journée d'études annuelle a eu lieu au Palais Bourbon le 22 novembre 2008 sur le thème de la participation démocratique des enfants dans les collectifs éducatifs. Elle a donné lieu à de nombreuses contributions mises en ligne sur le site de DEI et une soixantaine de personnes y assistaient.

De nouveaux moyens de présentation (projection de films sur des expériences coopératives dans des écoles et intervention à distance de Philippe Meirieu, également filmée) ont été utilisés et ont permis notamment, grâce à une logistique parfaite du Palais Bourbon, une participation des jeunes à cette journée même s'il n'étaient pas physiquement présents.

La journée a été filmée, les débats et interventions enregistrés et devraient permettre de faire écho plus largement à ces travaux, en plus de la synthèse rédigée par Frédéric Jésus, organisateur de cette journée.

L'un des enseignements forts de cette journée a été de confirmer la convergence de nombreuses organisations sur la nécessité de mieux mettre en œuvre, dans les différents lieux éducatifs, les droits de participation des enfants. Il est apparu essentiel, dans un contexte très inquiétant de restrictions et de disqualification pour tous les mouvements et fédérations d'éducation populaire, que ces organisations qui militent actuellement en parallèle pour défendre ces droits sachent se rassembler en un « front uni » pour être mieux entendues, ce qu'elles commencent à faire. DEI-France devra définir, en 2009, l'apport concret qu'elle peut apporter, au titre des droits des enfants (à la participation, mais aussi à l'éducation et aux loisirs), à la valorisation des initiatives éducatives et pédagogiques prises et portées par chacune et par l'ensemble d'entre elles.

9 Autres actions

9.1 Signature de pétitions et d'appels

DEI a signé, en tant qu'association, en 2008 des appels et pétitions et notamment :

- Appel lancé par l'UNICEF et France Terre d'Asile le 3 juillet 2008 pour un statut protecteur des mineurs isolés étrangers :

- Pétition Non à EDVIGE :

9.2 Conférences/ Formations/ Intervention en milieu scolaire

Fabienne Bonnet est intervenue dans une formation organisée par la ville d'Angers sur une approche, sous l'angle juridique des droits de l'enfant, des interventions des travailleurs sociaux auprès des jeunes en matière de santé notamment.

Jean-Pierre Rosenczveig, Frédéric Jésus et Bernard Defrance ont donné diverses conférences notamment dans le cadre des Francas de Tarn et Garonne, de la Coordination pour la décennie de la paix, du Congrès de Parentel à Brest, de plusieurs Caisses d'allocations familiales, d'associations gestionnaires d'équipements pour enfants et adolescents, de collectivités locales (villes et conseils généraux) et d'organismes de formation.

Sophie Graillat et Gérard Elinas sont intervenus le 10 décembre au lycée Paul Valery, à Paris 12^{ème}, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

9.3 Demandes d'aide

Des demandes sur des situations individuelles nous parviennent toujours et, bien que ce ne soit pas une mission de l'association, nous essayons autant que faire se peut d'orienter les personnes vers les bons interlocuteurs. Mais de nombreuses demandes ont été laissées sans réponses faute de temps cette année.

9.4 Préparation du 20^{ème} anniversaire de la CIDE

Un premier avant projet a été rédigé par Jean-Pierre Rosenczveig et présenté au CA du 24 mai. La possibilité de faire cela à l'espace des Blancs Manteaux à Paris a également été investiguée.

Le gouvernement a été sollicité et l'UNICEF approché sur la base d'un projet nettement plus ambitieux avancé par Claude Roméo (stade de France) sans réponse à ce jour.

Michelle Granier avait eu à l'été la proposition alléchante de pouvoir disposer gratuitement du Corum, espace prestigieux de Montpellier pour le 20 novembre 2009.

La réponse ayant tardé et le CA n'étant pas sûr que DEI-France puisse assurer la logistique à distance, on a dû renoncer à cette proposition. Elle a été transmise au secrétariat international de DEI à Genève qui ne l'a pas retenue.

Avec le travail de rédaction du rapport alternatif au Comité des droits de l'enfant qui a accaparé quasiment toute notre énergie pendant l'automne, le projet du 20^{ème} anniversaire n'a pas été réfléchi plus avant et une étude de faisabilité devait être faite pour l'AG de janvier 2009. Des contacts ont cependant été pris par Bernard Defrance avec Michel Serres et Sergio Pinheiro pour une conférence inaugurale.

A noter : des organismes tels que BUC ressources, le CNEF (centre de formation de la police), et la compagnie de théâtre forum Arc en Ciel pourraient être intéressés à nous accompagner dans ce projet.

ATD quart monde a aussi parlé d'un partenariat possible à cette occasion.

Conclusion

On se reportera au rapport moral 2008 pour une mise en regard de l'activité de DEI-France récapitulée ici avec les grandes orientations définies au début de l'année lors de l'Assemblée générale et pour un bilan global des retombées de cette activité.

ANNEXE 1 : Activités de la délégation « Une autre Provence »

Michel-Jean Laveaud nous a transmis la liste de ses activités :

Un Séminaire nomade interrégional des politiques locales de la jeunesse en Territoire Rhône (avec un réseau de médiateurs culturels en leurs institutions et des concours d'artistes et de créatifs culturels) soutenu par le Conseil Régional Rhône-Alpes au titre de " la formation à l'exercice de la citoyenneté" (Direction de la Prospective, de l'Evaluation et des Relations aux citoyens). Il contribue à la mise en oeuvre d'une Charte Régionale contre les discriminations et a fait le lien interterritorial entre "la Pays Une Autre Provence" (Sud Drôme - Haut Vaucluse), les 2 Départements de la Drôme et du Vaucluse, les 2 Régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes Côte d'Azur et les 2èmes Assises nationales de la Jeunesse au Conseil Economique et Social et Environnemental à Paris le 17 octobre dernier .

Le Blog Les Ateliers d'Algebrista, hébergé à l'invitation de Ressources-Solidaires (Nantes) www.ressources-solidaires.com fait lien avec l'Economie Sociale et Solidaire qui pour la première fois mobilisait 20 Régions de France durant tout le mois de novembre 2008.

Cette multiplicité de liens pertinents pour donner " Droit de cité" à l'enfance et aux jeunes dans les dynamiques territoriales a justifié une intervention le 20 novembre dernier à l'Université Lyon 2 Faculté d'anthropologie et de sociologie auprès des étudiants du Master 2 " sociologie appliquée au développement local". Ces derniers découvrirent l'intérêt de la CIDE et de l'implication des enfants et des jeunes dans les dynamiques territoriales.

Une présence similaire à l'invitation du Club Régional de l'Evaluation Rhône-Alpes (Société Française d'Evaluation) permet d'autres interventions à l'Université Catholique de Lyon (Faculté de Droit) et à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon (Master 2 "Suivi et évaluation des politiques publiques").

Avec le concours de la DRAC Rhône-Alpes pour les Journées Européennes du Patrimoine " Fil et tissage de l'Histoire, Louis Villermé, naissance des Droits de l'enfants et d'autres droits" a permis une modélisation singulière qui nous vaudra d'être accueillis en d'autres "territoires de projet" par cet appui patrimonial inscrit dans des paysages où les enfants et les jeunes décodent que " rien n'est donné tout est construit" et les droits plus souvent conquis qu'octroyés.

Les Ateliers régionaux de la politique de la Ville, sorte de "la réussite éducative" pour prendre " la réussite coéducative" comme horizon et l'expertise de la coopération intergénérationnelle comme obligation des adultes ouvre des perspectives nouvelles pour la réalité vécue des Droits de l'Enfant et des jeunes dans leurs territoires de vie.

Le Président du CESE - Jacques Dermagne - a demandé une note d'opportunité au C.I.C.S.TE

Arcure Art. 17 pour conforter la faisabilité d'une implication des jeunes dans les dynamiques territoriales, suite à mon audition par plusieurs conseillers des Présidents des Conseils Economiques et Sociaux Régionaux, pour "la gouvernance" des Conseils Régionaux des Jeunes.

Les 5èmes Assises du Développement durable à l'initiative de l'Association des Régions de France en début 2009 conforteront la nécessité d'impliquer les enfants et les jeunes dans leurs territoires, de vie, de projet, de codéveloppement y compris avec les solidarités proches ou lointaines.

le C..I.C.S.TE Arcure Art. 17 participe de RESF et de RESF- Miroir avec Miguel Benasayag et avec des associations locales et régionales pas toutes serviles face aux injonctions gouvernementales.

L'avancement du projet éditorial " On a retrouvé l'histoire de CIDE oubliée" pour les 20 ans de la CIDE, est fort de ses liens tissés de " résistance".

ANNEXE 2 : Activités de la délégation de Montpellier

Compte-rendu de Michelle Granier

"Pour ma part, j'ai essayé de sensibiliser dans ma petite ville de Mauguio la médiathèque aux Droits de l'Enfant, en vue du XXème anniversaire que je voudrais comme l'aboutissement d'un travail de longue haleine. A part une réunion avec la responsable de la petite enfance et la responsable de la section "enfance" de la médiathèque, j'ai fait une conférence intitulée "DU DROIT A L ENFANCE AUX DROITS DE L ENFANT" le 15 novembre. On m'a demandé de refaire cette conférence dans un autre village de la périphérie de Montpellier en janvier.

En janvier aussi, une réunion qui avait été programmée en décembre pour "mettre dans le coup" la maison de l'enfance , le SIVOM, et peut-être la maison du Droit . J'avais pensé à essayer de mettre en oeuvre "l'expression directe " des jeunes. Mais bon, tout cela dépend du degré d'engagement des participants, et j'ai beau essayer de faire passer mon militantisme, je ne crois pas que ça soit la chose la mieux partagée!!!

Quant à Montpellier, il y a eu la difficulté à souscrire à l'offre de Montpellier pour un colloque national, mais la maire a été de très bonne approche. Quant au travail de fond, avec 3 réunions déjà, il est évident qu'il faut présenter des projets "tout cuits", pour que l'élue n'ait pratiquement qu'à mettre en place... et dans sa partie . Il faut être tenace ..."

ANNEXE 3 : Activités de la délégation Midi Pyrénées transmises par Laetitia Martin

L'assemblée constituante de l'association DEI-Midi Pyrénées est prévue en mars 2009.

La délégation met en place des réunions d'informations et de sensibilisations auprès des écoles maternelles, primaires, collèges, secondaires, ITEP, MECS, IMPRO, SEGPA.

Elle a aussi pris contact avec les conseils municipaux des jeunes, ainsi que différents organismes professionnels de l'enfance, parents, afin d'organiser des conférences-débats.

Pour les enfants, des activités sous forme de pièce de théâtre et mimes pour les plus jeunes sont envisagées.

Pour les ados et adultes, des animations avec le jeu " PLACE DE LA LOI".